

ABONNEMENT
Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.50
Édition Hebdomadaire.....\$1.00
Administration et Rédaction,
224, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne.....\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 50
La Société de Publication,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 6 Nov. 1886

ANNEXION DE NEW-EDINBURGH

Le gouvernement Mowatt a décidé de présenter un bill à la prochaine session pour annexer New-Edinburgh à la cité d'Ottawa.

TOUJOURS GROSSIERS

L'Alliance d'hier vient fouler son nez dans des affaires qui regardent exclusivement les conservateurs de la cité d'Ottawa. Nous en ferions peu de cas si cet article ne contenait pas des insultes à l'adresse de citoyens respectables, comme MM. Tassé, Chabot et McDonnell, qui valent cent fois mieux que les forçats du journalisme qui n'osent signer leurs attaques d'un nom responsable.

Lorsque le temps de choisir un candidat dans la cité d'Ottawa sera arrivé, l'écrivain de l'Alliance peut être assuré d'avance que les Canadiens-Français de la Capitale n'iront pas lui demander de conseils. Ils sont actuellement représentés par un député qui fait le plus grand honneur à la race française, et nul doute qu'ils le choisiront de nouveau en temps et lieu.

M. Tassé sera libre d'accepter ou de ne pas accepter, et pour sûr, il n'ira pas s'inspirer à l'Alliance afin de décider quel parti prendre.

S'il accepte, il sera certainement élu malgré tous les jappements des petits roquets du gréisme; s'il n'accepte pas, le parti conservateur saura bien faire triompher son candidat, que ce candidat soit M. Chabot, M. McDonnell ou tout autre citoyen jouissant comme eux de l'estime entière de leurs concitoyens.

L'Alliance qui paraît croire que MM. Chabot et McDonnell veulent se présenter en opposition à M. Tassé, peut faire son deuil de l'espérance de voir la division se mettre dans les rangs des conservateurs d'Ottawa. MM. Chabot et McDonnell seront des premiers à travailler au succès du candidat conservateur, tout comme ils ont travaillé avec succès dans l'élection de M. Cormier contre M. Rochon.

Il est évident que c'est la part active prise par MM. Tassé, Chabot et McDonnell dans la dernière élection du comté d'Ottawa qui excite ainsi la colère de l'écrivain de l'Alliance.

LA POSITION DE M. JOLY

Dans sa lettre au Star, M. Joly dit qu'il ne sera pas le candidat du gouvernement. Cela ne veut pas dire que si M. Joly se fait élire dans Lotbinière il ne donnera pas au gouvernement Macdonald un appui indépendant, au moins sur les deux principales questions qui vont faire le sujet des prochaines élections fédérales: la politique nationale et la question Riel. Il serait très difficile pour M. Joly d'agir autrement, s'il veut être conséquent avec ses principes. Tout le monde sait que M. Joly est resté protectionniste, malgré que son parti ait lâché prise sous le fouet libre-échangiste de M. Mackenzie, et que, n'y a pas encore un an, il donnait sa démission comme député de Lotbinière parce qu'il ne pouvait approuver la position prise par les libéraux de Québec sur la question Riel.

Le Star est sans doute allé trop loin en disant que M. Joly serait

le candidat du gouvernement. Les idées chevaleresques de M. Joly et son esprit d'indépendance l'empêchent d'accepter cette désignation, que ce soit Sir John ou M. Blake qui soit au pouvoir, mais il ne faut pas déduire de sa protestation, comme le font les journaux libéraux, que M. Joly soit décidé à renier ses déclarations protectionnistes et anti-riellistes.

LES FINANCES DU CANADA

L'état du revenu et des dépenses pour les quatre premiers mois de l'année fiscale courante, expirée le 31 octobre dernier, accuse pour le revenu une somme de \$11,460,084, et pour les dépenses \$8,254,675, ce qui laisse un excédent de \$2,705,709. D'après cet état, il se trouve que le revenu a augmenté de \$1,404,631, comparé à celui de l'an dernier, pour les quatre mois correspondants, et que les dépenses ont diminué de \$2,201,602.

Au 31 octobre l'an dernier il y avait un déficit de \$900,824. Comme on le voit ce déficit était dû aux dépenses extraordinaires, occasionnées par la rébellion du Nord-Ouest.

L'ENQUETE JULIEN

Cette enquête s'est continuée hier soir, et remise pour conclusion à lundi soir, le témoin T. Ouellette n'ayant pu être trouvé.

Il ressort de la preuve donnée jusqu'à présent que nous étions dans le vrai en accusant le gouvernement Mowatt de négligence impardonnable dans cette affaire. Il appert par le témoignage de M. le shérif Sweetland que les documents constatant la folie de Julien et demandant son internement dans un asile d'aliénés, ont été envoyés à Toronto le 28 septembre dernier. La réponse reçue fut que l'huissier était absent dans l'ouest et qu'aussitôt après son retour on l'enverrait à Ottawa chercher Julien. Mais les jours et les semaines se passent et l'huissier ne vient pas. Pendant ce temps l'infortuné Julien est confié aux soins intelligents de deux prisonniers, et d'après le témoignage du docteur Powell, il avait "la tête beaucoup enflée, une partie des cheveux arrachés, des écorchures et des échymoses sur les épaules et sur les hanches."

Au bout d'un long mois, le 27 octobre, M. le shérif Sweetland télégraphie de nouveau à Toronto, et il reçoit une réponse à peu près semblable à la première: "un des huissiers est malade et l'autre est dans l'ouest."

Il y avait évidemment parti pris de laisser mourir le pauvre Julien en prison. Aussi sa femme, en face de cette détermination et voyant son mari dépérir tous les jours le fit transporter chez elle malgré tous les inconvénients qui pourraient résulter pour elle-même et ses enfants des accès de folie de son mari.

On connaît la suite. Julien mourut couvert de blessures et d'échymoses produites pendant son séjour à la prison, lorsqu'il aurait dû être entouré de soins intelligents dans un asile d'aliénés.

Le gouvernement Mowatt, par sa négligence, est responsable de la mort de cet homme. Son devoir comme gouvernement et lorsque rien ne l'en empêchait, était de faire transporter Julien dans un asile d'aliénés, et là de l'y faire soigner, qu'il fut pauvre ou riche. Peut-être des soins éclairés l'auraient-ils ramené à la raison et une famille n'aurait pas aujourd'hui à pleurer la perte de son chef et de son seul soutien.

NOTES POLITIQUES

L'Electeur, l'autre jour, se voilait la figure parce que Son Honneur le juge Wurtele était allé à Québec remplir quelques devoirs attenants à la charge d'Orateur. Si l'Electeur avait consulté la loi il aurait vu que l'honorable juge Wurtele doit remplir les devoirs d'orateur tant que son successeur ne sera pas nommé, mais qu'il ne reçoit aucune rémunération. Le voyage de l'honorable juge Wurtele à Québec n'avait rien à faire avec l'émanation d'un bref pour Iberville, c'était seulement pour signer des chèques pour salaires et autres dépenses ordinaires.

Sir John A. Macdonald vient de faire imprimer en brochure son discours sur la question ouvrière, à la salle d'Opéra, Ottawa. Afin de sauver toute fatigue de recherche à l'opposition, nous dirons que ce discours n'a pas été imprimé aux frais du pays ni dans l'imprimerie du gouvernement. Il sera distribué gratuitement aux ouvriers.

Une dépêche de Trois-Rivières nous annonce que l'élection de M. Turcotte est contestée. Le p'titionnaire est M. Olivier lui-même, le candidat défait.

La Vérité déclare qu'elle est prête à accepter un ministère ayant l'honorable M. De Boacherville comme premier ministre et M. Mercier comme leader dans la chambre d'assemblée.

NECROLOGIE

C'est avec un bien vif chagrin que nous apprenons la mort de Madame Pascal Taché, de la Rivière du Loup, (Fraserville). Elle est la fille de M. J. C. Taché, député-ministre de l'Agriculture, Ottawa. La mort cruelle et inexorable plonge cette famille dans une affliction bien profonde. Madame Taché laisse pour déplorer sa perte un époux affectueux et deux petits enfants.

Elle est morte à vingt-huit ans, riche de charmes, de talents, de caractère et de toutes les qualités requises pour répandre le bonheur et la joie au foyer domestique. Hier, joyeux chant de fête, aujourd'hui jour de deuil! L'airain tinte son glas et les plaintives larmes des parents et des amis arroseront son cercueil.

Telle est la vie ici-bas. Ajoutons que le souvenir de madame Taché restera profondément gravé dans la mémoire de toutes les personnes qui l'ont connue, soit à Ottawa ou ailleurs, et que les regrets qu'elle laisse au cœur de ses chers parents et amis devront être le touchant témoignage de ses bonnes qualités. Requiescat in pace!

FETE AUX HUITRES

Quatre-vingt dix à cent personnes se donnaient rendez vous à l'Institut jeudi soir pour assister à la fête annuelle aux huitres. Inutile de dire que la première partie de la soirée fut on ne peut mieux employée, et les amas d'écaillés attestent suffisamment le fait que les amateurs de ces délicieuses bivalves s'en étaient données à cœur joie.

Après la fête aux huitres proprement dite, vint le tour des discours. M. F. R. E. Campeau, en sa qualité de président de l'Institut, donna le signal.

On appela ensuite à grands cris M. Joseph Tassé, M. P., qui prononça un joli discours et félicita l'Institut Canadien sur ses succès. M. Mackintosh, M. P., succéda à M. Tassé et fut suivi de MM. L. N. Champagne, Dr Martin et Elzèbert Roy, qui, dans un discours tout à fait bien pensé et admirablement bien dit, sut faire de chaleureux appels au patriotisme de tous ceux présents en faveur de la belle institution qui a nom l'Institut Canadien.

M. le Dr Nolin, appelé ensuite, déclama avec son talent habituel une magnifique pièce de poésie.

Il y eut de temps à autre des chansons avec accompagnement de piano, par MM. Campeau, J. A. Roy, I. Champagne, Pruneau, et Papineau.

La gaité était générale et dans la salle du banquet de même que dans les salles de billard, de pool, et autres jeux, tous paraissaient s'amuser à gogo.

La chanson composée pour la circonstance par M. Benjamin Sulte a été rendue en chœur avec beaucoup d'entrain. Cette charmante fête, qui, comme toujours, a été cette année patronnée par l'élite des Canadiens-français de la Capitale et qui fait honneur à l'Institut ne s'est terminée qu'à une heure fort avancée du matin, vendredi.

Avant de terminer, nous devons dire que les huitres Malpecques, qui ont été si bien goûtées, avaient été fournies par M. P. A. Roy, restaurateur, 290 rue Rideau, une maison que tous les amateurs de ce mets recherché ne devraient pas manquer de visiter lorsqu'ils en ont une nouvelle provision à faire.

Que peut faire le vrai mérite?

Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exempera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centus la grande bouteille.

MEUBLES. POELES
Plume, Matelas, Lits à Ressort, Vaiselle, Verrierie, Ferblanterie, Bâtiment de Cuisine, Coutellerie, etc.
E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

BULLETIN COMMERCIAL

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères: Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Jongs de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Saures.

Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

Huile de charbon Canadienne à 20 ct. par gallon chez N. A. Savard.

Attention
Le Quinium LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs délicats en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Les derniers poêles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons; grand patrons, depuis \$20 à \$25. Autres poêles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie. Procurez-vous en. J. B. C. DUNN, seul agent.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

Gare les Amorceces

Parce que des pièges en sont tout près

Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paient ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marche; vous avez amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats, une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le sousigné, il n'y a pas de marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

QU'UN SEUL PRIX
pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES
Plume, Matelas, Lits à Ressort, Vaiselle, Verrierie, Ferblanterie, Bâtiment de Cuisine, Coutellerie, etc.
E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.
AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix.
Habilllements d'enfants moitié prix.
Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.
Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.
Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant.
Un seul prix.

BRYSON. GRAHAM et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

BRYSON. GRAHAM et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand'

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend la cheminée ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et défilée avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, tout odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est enlevée. Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée. Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT
Marchand de Vaiselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885

AVIS AU PUBLIC
Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à
A. B. MacDonald
Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Birkett)
N. B. — Ventes tous les matins, après-midi et soirs.

Maison de Modes Parisienne
MODES
POUR TOUS LES GOÛTS.
Conditions: Argent comptant.

Mlle A. McDonald
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Marchandises Sèches
Pavables à la Semaine.
Walker Bros & Cie!
165 RUE SPARKS.

Allez visiter leur STOCK de couvertures, couvre-pieds, tapis, prelat, etc., etc.
Les effets sont livrés immédiatement.
Cet magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa.
Ottawa, 14 Oct. 1886—1a.

HOTEL RIENDEAU
TRUUS SUR LE PLAN
Européen et Américain,
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparées par des cuisiniers de premier ordre. Repas à toute heure. Un trouva constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.
JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Vendredi le 26ème jour de Novembre, des soumissions cachetées et adressées au sousigné, avec la mention, "Soumission pour les travaux de la Rivière du Lièvre," pour la construction d'une écluse, d'un barrage et autres travaux qui s'y rapportent, aux Petites Rapides, sur la Rivière du Lièvre, Comté d'Ottawa, Québec, suivant les plans et le devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, à partir de Vendredi, le 5 Novembre prochain, et où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.
Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes; les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes.
On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$2,500. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.
Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
A. GOBELL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 30 Oct. 1886.

Autrefois il n'y a pas de...
Duhamel vous...
NEGRE...
OTTAWA...
RICHARD...
Tempête...
mandées...
tionnelle...
COUVERTEMENTS...
de Paris...
mies du Canada.